



AIDES FINANCIERES BAFA/BAFD

❖ Bourse du conseil Départemental

Une bourse est versée aux jeunes haut savooyards ayant suivi la formation conduisant au BAFA ou au BAFD ayant effectué les deux stages réglementaires (théorique et approfondissement).

- **Critères d'attribution :**
 - Résider en Haute Savoie
 - Etre sans revenu ou revenu inférieur ou égal au SMIC
- **Montant :** Aide forfaitaire 250 €
- **Contact :**

Pôle Education Jeunesse Sports
Service Politique Éducative et Sportive, Jeunesse
Adresse postale : BP 2444 – 74041 Annecy Cedex
Adresse des locaux : 20, avenue du Parmelan - 74000 Annecy
Téléphone : 04.50.33.21.65 – 04.50.33.21.91
E-mail : pejs@hautesavoie.fr
+ d'infos et dossier disponible sur
<https://www.hautesavoie.fr/aide-aux-bafa-bafd-versée-sous-forme-de-bourses>

❖ Bourse de la CAF

- **La Caf peut prendre en charge une partie de vos frais de formation au BAFA, soit 91,47 €.**
- Dans un délai maximum de trois mois, après votre inscription à la session de qualification ou d'approfondissement, vous remettrez à la Caf votre demande d'aide complétée des justificatifs de votre formation générale, de votre stage pratique et de votre inscription à la session d'approfondissement ou de qualification pour obtenir le paiement. L'aide financière sera majorée de 15,24 € si vous suivez, au cours du stage d'approfondissement, une formation centrée sur l'accueil du jeune enfant.
- **Attention :** l'organisme doit être conventionné <http://www.bafa-bafd.jeunes.gouv.fr/coms/listeOfn.aspx>
- La Caf fournit l'imprimé de demande d'aide financière, disponible également sur <https://www.caf.fr/wps/portal/cafr/aidesetservices/lesservicesenligne/telechargerunformulaire/metropole/bafa>
- **+ d'infos :** <http://www.caf.fr/allocataires/vies-de-famille/jeune-ou-etudiant/vie-active/comment-financer-son-bafa>

❖ Bourse ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Uniquement pour la formation générale BAFA – Montant : 400 €
DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, Christine PAOLI - 04 72 61 34 03

❖ Bourse de la MSA Alpes du Nord

- **Conditions**

L'aide est apportée aux jeunes relevant du régime agricole et âgés de moins de 25 ans, pour une formation réalisée par un organisme agréé par Jeunesse et Sports et conventionné avec la C.A.F.
- **+ d'infos** <https://alpesdunord.msa.fr/lfy/web/msa-alpes-du-nord/famille/ass/bafa>
- **Montant**

L'aide est modulée selon le quotient familial, mais ouverte à toutes les familles.

❖ Bourse de la région Auvergne Rhône-Alpes

- **Conditions**

Les jeunes détenteurs de la carte Pass' région qui effectuent une mission d'engagement volontaire proposée par une association identifiée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et œuvrant dans des domaines comme la lutte contre la pauvreté, l'aide aux personnes malades ou handicapées, le lien entre les générations, voient leur engagement récompensé : la Région finance une partie du BAFA ou BAFD.
- **+ d'infos** <https://jeunes.auvergnerrhonealpes.fr/223-permis-de-conduire-et-bafa.htm>
- **Montant : 200 €**

❖ Autres pistes de financement

Des aides peuvent être octroyées par les Comités d'entreprise des parents du stagiaire, sa commune ou communauté de communes...
Pour toute personne en recherche d'emploi, possibilité de se renseigner auprès de CAP emploi, Pôle emploi, Mission Locale...